

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATRIÈME

1885

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

XXXXV^e SÉANCE. 27 Mars 1885

Présidence de M. GUIMET, Membre du Conseil

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**SUITE DE LA DISCUSSION SUR LA COMMUNICATION
DE M. FAURE SUR L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX**

M. le docteur Couette lit une note relative à ce sujet :

Dans cette question si controversée de l'intelligence et de l'instinct, on pourrait peut-être avec avantage déplacer les termes du problème.

En somme, à la suite de la très intéressante communication de M. Faure, la question posée a été, je crois, la suivante : Y a-t-il une différence tranchée entre l'intelligence et l'instinct, et, si cette différence existe, quelle est-elle ?

Cette seconde partie du problème est résolue à l'avance. S'il y a une limite nette entre l'intelligence et l'instinct, on doit la trouver dans la limite même qui sépare l'homme du reste des animaux : ceux-ci n'auraient que des instincts, et l'intelligence resterait l'apanage exclusif de l'homme.

La question ainsi rétrécie peut être formulée de la façon suivante : « Les animaux ont-ils de l'intelligence ou seulement des instincts » ; et, pour la résoudre, on pourrait aussi se demander si l'enfant, aux premiers débuts de son développement cérébral, a déjà une intelligence rudimentaire, ou au contraire s'il n'a d'abord que des instincts, auxquels viendrait plus tard s'adjoindre une véritable intelligence.

La première hypothèse est seule logique et raisonnable. On ne pourrait comprendre la formation de toutes pièces de l'intelligence, si elle n'existait pas auparavant à l'état de germes

que développeront plus tard l'atavisme et l'éducation; on ne saurait concevoir davantage à quel moment cette intelligence viendrait se substituer ou se surajouter aux instincts déjà existants.

Il faut donc admettre que l'enfant possède, dès les premières manifestations de son activité cérébrale, une véritable intelligence, d'abord très rudimentaire, il est vrai, mais qui ira se perfectionnant indéfiniment par la suite.

Si maintenant nous considérons que l'enfant est ou semble être, pendant la vie intra utérine au début, la répétition même des espèces animales qui constituent l'échelle zoologique, depuis la forme mono-cellulaire jusqu'aux formes les plus parfaites, et que, à partir du moment de sa naissance, il a encore à parcourir les étapes mêmes par où a dû passer l'humanité avant d'arriver à l'état de perfectionnement qui lui est propre aujourd'hui, on pourrait peut être en conclure, par analogie, que les animaux sont comme l'enfant, et possèdent une activité cérébrale réelle qui doit porter le nom d'*intelligence*. Ce qu'on appelle chez eux des *instincts*, c'est-à-dire quelque chose de machinal, d'inconscient et de purement réflexe, doit être considéré comme des rudiments d'*intelligence*, cette dernière appellation impliquant au contraire l'idée de spontanéité, de volonté dans les actes, quelquefois même de volonté réfléchie et raisonnée.

M. Lacassagne demande à nos collègues appartenant à l'école vétérinaire, si l'on a constaté chez les animaux des cas de suicide ou de folie bien authentiques. C'est là une question qui serait de nature à éclairer la discussion présente.

M. Cornevin n'a jamais observé la folie chez les animaux, mais des affections cérébrales diverses, telles que l'immobilité, le tournis, etc, qui sont dues à la compression de certaines parties du cerveau. La congestion plus ou moins intense de cet organe, les dépôts de cholestérine, des parasites peuvent provoquer les affections dont il s'agit. L'immobilité ne peut guère être comparée qu'avec l'idiotie. Elle n'a aucun rapport avec la

folie. A la vérité, on observe bien des cas où il survient de l'agitation furieuse, mais ce ne sont là que des accès fébriles. C'est ainsi qu'il faut également interpréter cette agitation furieuse de certains chiens qui se brisent la tête contre les barreaux des cages où on les tient enfermés. Ce n'est pas là ce que l'on peut appeler un suicide, c'est-à-dire un acte accompli de propos délibéré par un être décidé à se donner la mort.

M. Lavirotte parle des rêves chez les animaux. Ce sont de véritables hallucinations dont l'étude est connexe à celle de l'intelligence de ces derniers. A cet égard M. Lavirotte cherche à établir que ce qui caractérise l'homme et le sépare d'une manière absolue de l'animal c'est l'aptitude à la perfectibilité indéfinie, transmissible de générations en générations. On peut bien développer, dans une certaine mesure, un animal isolé, mais cette éducation qu'il aura acquise péniblement ne rendra pas sa progéniture plus apte à se développer elle-même.

M. Lacassagne rappelle des exemples de suicide véritable chez les animaux observés ou rapportés par Lindsay. Il y a des faits qui semblent prouver que les animaux peuvent se tuer de propos délibéré. Répondant à M. Lavirotte, M. Lacassagne cite des races humaines absolument incapables de se perfectionner. La perfectibilité indéfinie ne saurait donc être regardée comme un caractère distinctif absolu de l'homme. Certains animaux sont perfectibles comme l'homme, mais dans des conditions différentes. Il serait certainement possible de développer les animaux à ce point de vue.

M. Lavirotte n'a pas voulu parler des races dégénérées. Mais même chez les plus inférieures, si des civilisateurs y pénètrent, ils civiliseront un petit nombre d'hommes qui peu à peu augmentera jusqu'à devenir plus tard une société polie et bien organisée. Jamais ce fait ne pourra se produire chez les animaux.

M. Arloing établit l'identité qui existe, dans leur nature essentielle, entre les phénomènes dont l'ensemble caractérise l'intelligence et l'instinct chez l'homme et chez les animaux

Leur siège est dans les cellules nerveuses, qui fonctionnent toujours de la même manière quand elles sont placées dans des conditions semblables. Si la mise en jeu de l'activité de ces éléments, considérée chez l'homme et chez des animaux divers, ne donne pas lieu à des manifestations identiques, ce ne sont là que des différences de degrés. La nature essentielle des phénomènes observés reste la même. Or ces variations de degrés dépendent en grande partie de la culture des centres nerveux. Par l'exercice on parvient à développer passablement l'intelligence des animaux.

M. Cornevin estime que M. Arloing n'a fait que poser la question sans la résoudre.

**OBSERVATIONS SUR LA CIRCONFÉRENCE DE LA TÊTE
CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES D'APRÈS LES COIFFURES**

PAR M. ARLOING

Au cours de la discussion sur la communication de M. De-bierre touchant l'influence du travail intellectuel sur le développement du cerveau et du crâne — séance du 4 décembre 1884 — M. Arloing avait promis d'apporter des renseignements sur la dimension comparée des chapeaux livrés par l'une des plus importantes maisons de Paris à ses clients de diverses nationalités. Voici ces renseignements :

La circonférence de la tête est, tant bien que mal, représentée par l'ouverture, l'entrée du chapeau. Celle-ci se désigne en chapellerie par points de 2 centimètres l'un, comptés à partir de 47 cent. ainsi qu'il suit :

Points. . .	0	1/2	1	1½	2	2½	3	3½	4	7	7½
Centimètres.	47	48	49	50	51	52	53	54	55	61	62

Généralement les entrées oscillent entre ces deux limites, 47 et 62 cent. Pourtant quelques têtes exceptionnelles ont dépassé cette dernière mesure, par exemple celle de Napoléon I^{er}, qui mesurait 8 p. 1/2, soit 64 cent. de circonférence.